

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 USSON-EN-FOREZ	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20252909-02 Du 29 septembre 2025 ÉCOMUSÉE DES MONTS DU FOREZ MISE EN PLACE DE GRATUITÉS
---	---	---

Nombre de membres				Date de la convocation	22.09.2025
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	22.09.2025
En exercice	14				
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (12)

Absents : SIBAUD-BUSSAC L – MAURICE M (2)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

Mr Cédric BOUREILLE n'a pas pris part aux débats ni aux délibérés en tant qu'intéressé à l'affaire

ÉCOMUSÉE DES MONTS DU FOREZ MISE EN PLACE DE GRATUITÉS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la mise en œuvre d'un accès gratuit à l'Écomusée des monts du Forez pour les établissements suivants :

- L'EHPAD
- Le Séquoïa, centre d'accueil de jour pour personnes malades
- La Maison d'Alice, résidence seniors

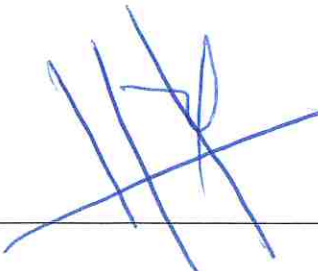
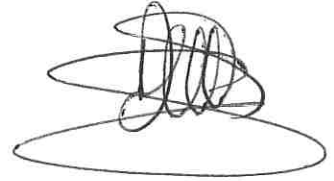
Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents avec une abstention ;

- **Accepte** la mise en place d'un accès gratuit à l'Écomusée des Monts du Forez pour les trois structures ci-dessus listées ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 20 octobre 2025.



Hervé BÉAL, Maire 	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance 
--	--